

CHAMPROND EN GATINE

La Feuille de Chou municipale

www.champrond-en-gatine.org

n°65

Septembre 2018



Voici l'automne !

- 🗓 **Vendredi 28 septembre à 20h30**
-> Assemblée Générale de l'APE à la salle des fêtes de Saint Victor de Buthon.
- 🗓 **Samedi 13 octobre à 18h**
-> Assemblée Générale d' « Un Petit Air de Culture » à la salle des fêtes.
- 🗓 **Samedi 20 octobre (14h-18h) et dimanche 21 octobre (11h-18h)**
-> Champrond d'Automne à la salle des fêtes.
- 🗓 **Samedi 03 novembre à 19h30**
-> Soirée DISCO & Années 80 à la salle des fêtes.
- 🗓 **Dimanche 11 novembre à 9h30**
-> Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au Monument aux Morts .
- 🗓 **Dimanche 18 novembre de 9h à 17h**
-> Bourse aux vêtements, aux jouets et à puériculture de l'APE à la salle des fêtes de Saint Victor de Buthon.
- 🗓 **Lundi 19 novembre à 20h**
-> 1ère réunion publique PLUI à la salle des fêtes de La Loupe.
- 🗓 **Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 novembre**
-> Nouvelle comédie musicale du « Petit Théâtre » à la salle des fêtes.
- 🗓 **Dimanche 9 décembre**
-> Arbre de Noël à la salle des fêtes.



le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Après un bel été où la chaleur s'est fait ressentir plus que d'habitude, la rentrée scolaire et le retour à l'activité ont déjà eu lieu. Cette chaleur de l'été, tout le monde en parle et chacun a bien compris que le réchauffement climatique n'est pas une vue de l'esprit.

Pour notre commune, on ne peut que se féliciter des manifestations estivales organisées par la commission des fêtes ou le comité des fêtes.

Aux dires de nombreuses personnes, le feu d'artifice du 13 juillet a rarement été aussi beau et c'était un véritable plaisir de voir l'émerveillement dans les yeux des petits et des grands.

La fête communale et sa traditionnelle Brocante Vide Grenier du 15 août ont été également un succès et nous n'avions jamais eu jusqu'à présent autant d'exposants. Nous devons ces succès à l'action des élus et des bénévoles associatifs, que l'on se doit de remercier chaleureusement et tous ceux qui le souhaitent peuvent venir nous rejoindre pour participer à la vie de notre village, que cela soit au sein des associations ou au sein des commissions communales.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, avec la nouvelle communauté de communes, qui regroupe désormais 24 communes, nous sommes en cours d'élaboration d'un document d'urbanisme. Ce document appelé PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera distinct suivant l'appartenance de la commune avant 2016 à la communauté de communes des Portes du Perche (La Loupe) à celle du Perche Thironnais (Thiron Gardais), des réunions publiques auxquelles vous êtes conviés, seront organisées tout au long du processus d'élaboration de ce document. La première aura lieu le 19 novembre à la salle des fêtes de La Loupe.

L'école, la nôtre et celles de notre regroupement pédagogique ont repris, les effectifs sont stables et restent élevés, ce qui est un bon signe et qui justifie pleinement que l'on envisage de nouveaux aménagements pour notre école communale.

En cette rentrée, la vie de notre commune se poursuit grâce aux entreprises, aux commerces situés sur notre commune qui contribuent à son attractivité. Une rentrée, c'est aussi une rentrée pour les associations, celles-ci sont nombreuses et diversifiées, la commune continuera à les encourager et notamment quand elles participent à son dynamisme et à la volonté de bien vivre ensemble.

Vous trouverez donc les dernières informations communales ou intercommunales au sein de cette nouvelle édition de la Feuille de Chou en vous souhaitant une bonne lecture.

Eric Legros

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...

Responsable de publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

La commission
Communication

A la reproduction et à la distribution :

Sophie Prelle

Les membres du Conseil
Municipal



● L'actualité communale et intercommunale ●

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La communauté de communes Terres de Perche s'est lancée comme de nombreux territoires dans l'élaboration de deux documents d'urbanismes appelés **PLUI**, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Un se situe sur le territoire de notre ancienne communauté de communes des Portes du Perche, il se nomme PLUI Loupéen et concerne notre commune Champrond en Gâtine.

L'autre se situe sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du Perche Thironnais et se nomme **PLUI Thironnais**.

Une première réunion, lundi 10 septembre du Comité de pilotage PLUi Loupéen a été l'occasion pour le bureau d'étude Citadia de présenter le rôle de chacun des intervenants et de spécifier des tenants et aboutissants de la démarche.

Le bureau d'étude à insister sur la nécessité de **cohérence globale** du dossier et à souligner le principe d'articulation entre les différentes pièces du document : Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable et traduction réglementaire.

La communauté de communes a souhaité et notamment pour les communes qui ne disposent pas de document d'urbanisme de permettre une élaboration de ce document dans des délais assez courts.

La phase de diagnostic a commencé depuis juin 2018.

Pour notre commune, les éléments sont relativement simples car notre Plan Local d'Urbanisme est relativement récent et reste en de nombreux points valide.

Néanmoins de nouveaux enjeux peuvent apparaître et notamment en matière de :

- Logements
- Commerces
- Transports
- Développement Durable

Le bureau d'étude rappelle que le PLUi s'inscrit dans un cadre légal national et qu'il est ainsi dans l'obligation de définir des **objectifs qualitatifs et quantitatifs clairs de droits à construire notamment sur une période préalablement définie (de 10 à 15 ans)**.

Le diagnostic et l'élaboration de ce PLUi repose de façon importante sur la consultation des habitants, des réunions publiques seront organisées tout au long de ce processus, la première aura lieu le

Lundi 19 novembre à 20h à La Loupe.

Vous êtes toutes et tous conviés à cette réunion.

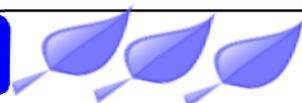
Dès maintenant ! DEVEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE : RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE !

Afin de recueillir vos avis sur notre commune particulièrement et sur le territoire, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire selon le lien ci-dessous, il permettra de connaître votre avis et vos attentes sur les divers sujets rappelés ci-dessus.

<https://www.terresdeperche.fr/plui1.html?lg=fr>

Merci d'avance.

Si vous ne disposez pas d'internet ou si vous souhaitez être aidé pour remplir ce questionnaire en ligne, vous pouvez venir à la **mairie** : nous vous mettrons à disposition un ordinateur et le cas échéant nous vous aiderons selon vos attentes.





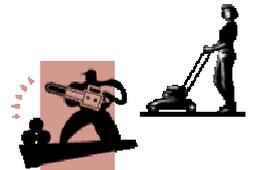
~Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.



Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



Entretien des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.

Il en est de même quant au désherbage au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.





L'actualité communale et intercommunale

 **ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**



Zoom sur le regroupement pédagogique



Organisation de la semaine scolaire en fonction de la réforme des rythmes scolaires

Pour la deuxième année notre regroupement pédagogique fonctionne à nouveau sous les rythmes scolaires de quatre jours, soit : lundi-mardi-jeudi-vendredi.

Ce changement a été réalisé l'an passé en accord et en fonction des souhaits de 91% des parents ayant répondu au questionnaire transmis aux familles en juin 2017.

Cet avis a été suivi à la fois par le Conseil d'école et notre syndicat scolaire.

La journée d'école commence à 8 h 50 dans toutes les écoles et se termine à :

- ✓ 16h25 à l'école de Montlondon
- ✓ 16h30 à l'école de Champrond en Gâtine
- ✓ 16h20 à l'école de Saint Victor de Buthon



Services du Syndicat Scolaire

- ✓ Point accueil garderie (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)
 - de 7h à 8h50 : à Montlondon et à Saint Victor de Buthon
 - de la fin de la classe à 19h : à Champrond en Gâtine et à Saint Victor de Buthon.
- ✓ Tarifs des points accueil : 1,5 € à chaque fréquentation par enfant.
- ✓ Les tarifs de cantine pour les trois sites : 3,10 € par repas



Répartition des classes de notre Regroupement Pédagogique

La répartition des classes est la suivante :

Ecole de Champrond en Gâtine

Classe de CE1-CE2 : 26 élèves - Mme Virginie Handzish

Classe de CE2-CM1 : 26 élèves - Mme Coralie Deschamps-Guicheteau

Classe de CP-CM2 : 26 élèves - Mme Anne-Sophie Minier (Directrice)

Ecole de Montlondon

Petite section et Grande Section de Maternelle : 26 élèves - Mme Laurence Casco-Dorado (Directrice)

Ecole de Saint Victor de Buthon

Petite Section et Moyenne Section de Maternelle : 25 élèves - Mme Nathalie Lecointre (Directrice)

CP - CE1 24 élèves - Mme Rebecca Lomont

L'ensemble des effectifs des trois écoles est de 153 élèves.



Transports scolaires

Les transports scolaires sont gérés par la Communauté de Communes Terres de Perche, Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 28240 La Loupe.



Transports scolaires ou transports réguliers sur les lignes Transbeauce

Vous pouvez retirer vos coupons de transports à la Maison de la Presse de La Loupe, 6 rue de la gare, 28240 La Loupe.

Tel : 02 37 81 09 71

Coupon de transports scolaires pour le collège de La Loupe et les lycées de Nogent le Rotrou.

Vous pouvez également acheter des tickets pour les lignes régulières en tant que particuliers, les lignes de transports scolaires sont ouvertes à tous.



Restauration scolaire

Mme Dabonot, responsable de l'élaboration des menus de cantine, publie chaque mois les menus de la cantine sur le site internet de la commune : Cf. le document joint dans la rubrique >> Vie quotidienne, école, restaurant scolaire.





L'actualité communale et intercommunale

TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2018/2019



Hôtel de ville - Place de l'hôtel de ville
28240 La Loupe

02 37 81 29 59
cdc@terresdeperche.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

Mairie Place de l'Hôtel de Ville 28240 La Loupe tél : 02.37.81.29.59
transport@terresdeperche.fr

CIRCUIT CHAMPROND / MONTIREAU / MONTLANDON

ITINERAIRE	MATIN
MATERNELLE MONTLANDON	7h44
MONTLANDON CHÂTEAU D'EAU	7h47
MONTIREAU LE BOURG	7h51
MONTLANDON POINT D'ACCUEIL	7h57
CHAMPROND ABRI BUS 6 GRDE RUE	8h09
LE PETIT BEAUVAIS	8h13
LES HUBERTS	8h15
BEAUREPAIRE CHÂTEAU D'EAU	8h19
BEAUREPAIRE SAINT-LAURENT	8h21
LE BOIS GILLET	8h22
L' AIGUILLON	8h24
ECOLE CHAMPROND PRIMAIRE	8h28
MATERNELLE MONTLANDON	8h45

ITINERAIRE	SOIR
ECOLE DE MONTLANDON	16h35
ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h45
MONTIREAU LE BOURG	16h53
MONTIREAU LA MALEZIERE	16h58
MONTLANDON CHÂTEAU D EAU	17h04
CHAMPROND 6 GRANDE RUE	17h21
LE PETIT BEAUVAIS	17h25
LES HUBERTS	17h27
BEAUREPAIRE CHÂTEAU D'EAU	17h31
BEAUREPAIRE SAINT-LAURENT	17h33
LE BOIS GILET	17h35
L AIGUILLON	17h37
MATERNELLE DE MONTLANDON	17h47

CIRCUIT SAINT VICTOR DE BUTHON / MONTLANDON / CHAMPROND

ITINERAIRE	MATIN
LES BRUYERES - Saint Victor de Buthon	7h30
ECOLE DE SAINT VICTOR accompagnatrice	7h33
LA MARJOLIERE	7h36
LA QUETTERIE	7h40
LE BOULAY BUTHON	7h49
LA HURIE	7h53
POINT ACCUEIL SAINT VICTOR DE BUTHON	7h58
ECOLE DE MONTLANDON	8h14
ECOLE DE CHAMPROND	8h30
ECOLE DE SAINT VICTOR PRIMAIRE	8h45

ITINERAIRE	SOIR
ECOLE DE SAINT VICTOR	16h25
ECOLE DE CHAMPROND	16h37
ECOLE DE MONTLANDON	16h55
POINT D ACCUEIL SAINT VICTOR	17h07
LA MARJOLIERE	17h10
LA QUETTERIE	17h14
LE BOULAY BUTHON	17h28
LA HURIE	17h31
SAINT VICTOR DE BUTHON	17h35

POINTS UTILES

- 1- Les enfants doivent se présenter 5 minutes avant l'horaire indiqué.
- 2- Les enfants de maternelle doivent être accompagnés par un adulte le matin et attendus le soir au point d'arrêt du car.
- 3- Il est recommandé aux familles d'utiliser des cartables sans roulettes pour désencombrer les cars et faciliter le passage des enfants à l'intérieur du véhicule.
- 4- La Communauté de Communes se réserve le droit de modifier ces circuits à tout moment (après en avoir avisé les parents).





L'actualité communale et intercommunale



Contactez-nous

> pour vos renseignements horaires et objets perdus

0 812 04 28 28

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

NOUVEAU

AGENCE DE CHARTRES

Pôle d'échange
face au Compa

1, rue de la République
28300 MAINVILLIERS

AGENCE DE DREUX

Gare Routière

Place des FFI
28100 DREUX

- > Retrouvez tous les arrêts, les lignes, les horaires et les infos réseau sur : www.remi-centrevaleloire.fr
- > Pour vos déplacements en Région Centre Consultez le site www.jumalin.fr

Pour bien voyager

- > Nous vous conseillons de vous présenter à l'arrêt quelques minutes à l'avance.
- > Préparez votre titre de transport ou votre monnaie.
- > Les bagages encombrants et les vélos sont autorisés dans les soutes et restent sous votre responsabilité.



FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation.

Vacances scolaires (zone B)

Toussaint : du 20 octobre au 4 novembre 2018 inclus

Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus

Hiver : du 9 février au 24 février 2019 inclus

Printemps : du 6 avril au 22 avril 2019 inclus

Vacances d'été : à partir du 6 juillet 2019

Vacances universitaires

Toussaint : du 27 octobre au 4 novembre 2018 inclus

Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus

Hiver : du 16 février au 24 février 2019 inclus

Printemps : du 13 avril au 22 avril 2019 inclus



CHAMPROND EN GATINE > LA LOUPE

Horaires à compter du 3 septembre 2018



VOTRE CENTRALE D'INFORMATION ET DE RÉSERVATION
0 812 04 28 28
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Plus d'infos : www.remi-centrevaleloire.fr

Plus qu'une Région, une chance pour vos déplacements



LIGNE RÉGULIÈRE **413**



CHAMPROND EN GATINE > LA LOUPE

Période	Scolaire	Jours de circulation (sauf jours fériés)				
		Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve			
MONTREAU	La Blainnerie		7:27			
CHAMPROND EN GATINE	Mairie		7:30			
CHAMPROND EN GATINE	Route d'Illiers		7:31			
CHAMPROND EN GATINE	Le Petit Beauvais		7:35			
CHAMPROND EN GATINE	Les Huberts		7:37			
CHAMPROND EN GATINE	L'Empire		7:38			
CHAMPROND EN GATINE	Beaurepaire		7:39			
CHAMPROND EN GATINE	L'Aiguillon		7:41			
MONTLONDON	Eglise	6:50	7:49			
MONTLONDON	Château d'eau	6:52	7:51			
MONTREAU	La Maison Rouge	6:57	7:56			
ST ELIPH	La Grande Cour Ouest		8:03			
ST ELIPH	Ecole	7:03				
LA LOUPE	Collège		8:10			
LA LOUPE	Gare	7:10	8:15			
LA LOUPE	Collège		8:20			
Train en direction de Chartres			08:29			
Train en direction de Nogent-le-Rotrou		07:18				

LA LOUPE > CHAMPROND EN GATINE

Période	Scolaire	Jours de circulation (sauf jours fériés)		
		Me	Me	Lu Ma Je Ve
Train en provenance de Chartres				18:01 19:02
Train en provenance de Nogent-le-Rotrou			13:53 16:58	17:58 18:58
LA LOUPE	Gare	14:15	17:05	18:15 19:10
LA LOUPE	Collège	12:30	17:10	
ST ELIPH	Ecole	14:20	17:17	18:20 19:15
ST ELIPH	La Grande Cour Ouest	12:37	17:17	
MONTREAU	La Maison Rouge		14:24 17:27	18:24 19:19
MONTREAU	La Blainnerie	12:52	17:32	
CHAMPROND EN GATINE	Mairie	12:56	17:36	
CHAMPROND EN GATINE	Route d'Illiers	12:57	17:37	
CHAMPROND EN GATINE	Le Petit Beauvais	13:01	17:41	
CHAMPROND EN GATINE	Les Huberts	13:03	17:43	
CHAMPROND EN GATINE	L'Empire	13:04	17:44	
CHAMPROND EN GATINE	Beaurepaire	13:05	17:45	
CHAMPROND EN GATINE	L'Aiguillon	13:07	17:47	
MONTLONDON	Eglise	13:13	14:30 17:53	18:30 19:25
MONTLONDON	Château d'eau	13:14	14:31 17:54	18:31 19:26

ATTENTION : Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et doivent être vérifiés auprès de la SNCF.

FUNCTIONNEMENT DU RÉSEAU

lundi de Pentecôte : circulation comme un jour férié.





L'actualité communale et intercommunale



Contactez-nous

pour vos renseignements horaires et objets perdus

0 812 04 28 28

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

NOUVEAU

AGENCE DE CHARTRES

Pôle d'échange
face au Compa

1, rue de la République
28300 MAINVILLIERS

AGENCE DE DREUX

Gare Routière

Place des FFI
28100 DREUX

Retrouvez tous les arrêts, les lignes, les horaires et les infos réseau sur : www.remi-centrevalladoire.fr

Pour vos déplacements en Région Centre Consultez le site www.jumalin.fr

Pour bien voyager

- Nous vous conseillons de vous présenter à l'arrêt quelques minutes à l'avance.
- Préparez votre titre de transport ou votre monnaie.
- Les bagages encombrants et les vélos sont autorisés dans les soutes et restent sous votre responsabilité.



FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation.

Vacances scolaires (2018-19)

Toussaint : du 20 octobre au 4 novembre 2018 inclus

Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus

Hiver : du 8 février au 24 février 2019 inclus

Printemps : du 6 avril au 22 avril 2019 inclus

Vacances d'été : à partir du 6 juillet 2019

Vacances universitaires

Toussaint : du 27 octobre au 4 novembre 2018 inclus

Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus

Hiver : du 16 février au 24 février 2019 inclus

Printemps : du 13 avril au 22 avril 2019 inclus



HAPPONVILLIERS >
CHAMPROND >
ST VICTOR >
NOGENT
LE ROTROU

Horaires à compter
du 3 septembre 2018



VOTRE CENTRALE
D'INFORMATION
ET DE RÉSERVATION
0 812 04 28 28
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Plus d'infos : www.remi-centrevalladoire.fr

Plus sur une page, une charte pour vos déplacements



LIGNE RÉGULIÈRE 403



HAPPONVILLIERS > CHAMPROND > ST VICTOR > NOGENT LE ROTROU

	Période	Scolaire			
		Lu	Ma	Je	Ve
HAPPONVILLIERS		6:43			
COMBRES		6:47			
COMBRES	Les Fossés	7:00			
CHAMPROND EN GATINE	Mairie	7:02			
MONTLANDON	Eglise	7:06			
ST VICTOR DE BUTHON	Le Boullay Buthon	7:10			
ST VICTOR DE BUTHON	Le Bourg	7:13			
ST VICTOR DE BUTHON	La Hurie N23 Carrefour	7:18			
NOGENT LE ROTROU	LEP	7:29			
NOGENT LE ROTROU	Rémi Belleau	7:36			
NOGENT LE ROTROU	Gare	7:45			
NOGENT LE ROTROU	LPA	7:52			
NOGENT LE ROTROU	Meunier	7:55			
NOGENT LE ROTROU	Delfeuille	7:57			

NOGENT LE ROTROU > ST VICTOR > CHAMPROND > HAPPONVILLIERS

	Période	Scolaire			
		Me	Lu	Ma	Je
NOGENT LE ROTROU	LPA	12:45	17:00	17:00	18:00
NOGENT LE ROTROU	Meunier	12:49	17:04	17:04	18:04
NOGENT LE ROTROU	Delfeuille	12:52	17:07	17:07	18:07
NOGENT LE ROTROU	Gare	13:05	17:15	17:15	18:15
NOGENT LE ROTROU	Rémi Belleau	13:08		17:18	18:18
NOGENT LE ROTROU	LEP	13:13		17:25	18:25
ST VICTOR DE BUTHON	La Hurie N23 Carrefour	13:28		17:40	18:40
ST VICTOR DE BUTHON	Le Bourg	13:32		17:44	18:44
ST VICTOR DE BUTHON	Le Boullay Buthon	13:35		17:47	18:47
MONTLANDON	Eglise	13:39		17:51	18:51
CHAMPROND EN GATINE	Mairie	13:43		17:55	18:55
COMBRES	Les Fossés	13:45		17:57	18:57
COMBRES		13:58		18:10	19:10
HAPPONVILLIERS		14:02		18:14	19:14

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU
lundi de Pentecôte : circulation comme un jour férié.





● L'actualité communale et intercommunale ●

CONTRATS BLEUS : ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2018

L'accueil de loisirs a ouvert dans les nouveaux locaux de La Loupe, le 9 juillet pour 4 semaines de fonctionnement.

Les familles, les enfants et les équipes encadrantes sont ravies de ce nouvel aménagement. L'ambiance y est plus sereine. La fréquentation était au maximum tout le mois de Juillet avec une baisse sur la dernière semaine.

En parallèle, à Thiron Gardais ceux sont deux salles de classes fraîchement restaurées qui ont accueillies les enfants avec une équipe d'animation très motivée. Les deux structures se sont retrouvées pour un Inter-centres à La Loupe et pour le mini-séjour installé derrière la salle des sports de Thiron Gardais. Encore un bel été de passé avec les enfants et leurs familles !

(Plus d'information sur les services de l'association des Contrats Bleus en allant sur le site internet de l'association <http://www.lescontratsbleus.fr>)



Les aménagements extérieurs restent à réaliser mais les bâtiments sont déjà fonctionnels.



CARTE PISCINE



La Communauté de Commune offre 3 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants de moins de 18 ans.

⇒ **A retirer à l'accueil du Parc Aquatique du Perche sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**

 Pour tous renseignements, s'adresser à l'accueil du Parc Aquatique





L'actualité communale et intercommunale



LES CONTRATS BLEUS

L'association 'Les Contrats Bleus' est le gestionnaire de la politique petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes Terres de Perche.

A noter : Les permanences du Relais d'Assistants Maternels sont maintenant assurées à La Loupe mais n'hésitez pas à contacter l'association si vous souhaitez aller sur Thiron Gardais

<p>LA MAISON DES JEUNES Du Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 Permanences téléphoniques les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. 02.37.29.94.47 lescontratsbleus(@)orange.fr</p>	<p>LA MAISON DES PETITS LOUPS Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h15 02.37.29.45.68 lescontratsbleus.creche(@)orange.fr</p>	<p>L'ACCUEIL DE LOISIRS DE 3 À 11 ANS Toutes les vacances, SAUF Noël et Aodt Gardié de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 Temps d'accueil de 9h00 à 17h00 Vacances de La Toussaint et d'Hiver à la Salle socioculturelle de Vaupillon Vacances de Pâques et Juillet sur La Loupe</p>	<p>L'ACCUEIL DE LOISIRS DE 11 À 18 ANS Hors Vacances Scolaires : Les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00 Toutes les vacances scolaires. Du Lundi au Vendredi : 14h00 à 18h00</p>	<p>LE POINT INFORMATION JEUNESSE Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Hors vacances scolaires</p>
<p>LA COCCINELLE Les mardis de 9h00 à 11h15 et les jeudis de 13h30 à 16h00 02.37.29.94.47 lescontratsbleus(@)orange.fr</p>	<p>LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS 02.37.49.00.45 / 06.32.23.61.65 lescontratsbleus.ram(@)orange.fr Les mardis de 16h à 19h et les mercredis de 9h00 à 12h00</p>	<p>LE POINT ACTIONS FAMILLES • Le Lundi de 13h30 à 17h00 • Le Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 • Le Mercredi de 7h30 à 9h00 • Le Samedi de 8h30 à 11h30 02.37.52.94.16 lescontratsbleus.familles(@)orange.fr</p>		



Association Les Contrats Bleus - Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 2014





● L'actualité communale et intercommunale ●

Implantation d'un nouvel opérateur téléphonique



Pour une meilleure couverture du réseau 3G et 4G, l'opérateur FREE a installé de nouvelles antennes sur notre château d'eau.

De grands moyens ont été déployés pour l'occasion vu la hauteur de l'ouvrage.



CHUTE DES FEUILLES !! ATTENTION

C'est l'automne !!!!

Pendant la période de chute des feuilles, il est demandé aux riverains de bien entretenir le trottoir face à leur domicile afin d'éviter tout risque de chute.

Rappel ! Cette consigne s'applique également lors de chute de neige...

Grâce à ce geste simple, nous pouvons éviter des accidents...



DES CROTTES DE CHIEN DANS LES RUES ... !! ATTENTION



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!!

Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.





● L'actualité communale et intercommunale ●

✍ Cérémonie commémorative du 15 août 1944



La cérémonie du 74ème anniversaire de la libération de la commune s'est déroulée le 15 Août au monument aux morts.

Traditionnellement, ce moment important pour notre village s'est déroulé lors de la fête de la Saint Sauveur.

La municipalité remercie les habitants pour leur participation à ce moment chargé d'histoire. A cette occasion, M. LEGROS, Maire du village, a déposé une gerbe au monument aux morts. Nous avons clôturé la cérémonie par le verre de l'amitié pris au Sébastopol.

✍ Travaux au niveau de l'Eglise Saint Sauveur

Les travaux de remplacement des gouttières de l'église Saint Sauveur viennent de démarrer. La pose des échafaudages est effectuée.





● *L'actualité communale et intercommunale* ●

AMÉNAGEMENT AUTOUR DE LA STATION DE POMPAGE



Les travaux de mise aux normes et de mise en sécurité de la station de pompage de l'eau potable de la commune ont été réalisés début juin.

Désormais, notre station est entièrement clôturée pour répondre aux normes en vigueur.

ENTRETIEN DES VALLÉES

Cette année, toutes les vallées ont été broyées au cours de la semaine du 10 septembre à l'exception des vallées en bordure de champs ensemencés.

ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

747 m de canalisations du réseau d'assainissement ont été nettoyés :

- tout le lotissement,
- La route d'Illiers,
- de la grande rue au niveau de la station d'épuration jusqu'à l'entrée du village.

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES

Le goudron a été refait sur le chemin du lavoir.

Réfection des bordures de trottoirs
au droit du 12 Grande Rue au 14 Grande Rue : les travaux sont en cours



Etat des bordures avant





L'actualité communale et intercommunale

Lettre d'Info

n°3 - juillet 2018



PLUi, Mode d'Emploi



La Cdc Terres de Perche vient d'engager simultanément, sous l'égide de Luc LAMIRAULT et Eric LEGROS, Vice-présidents Aménagement et Urbanisme, l'élaboration de deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), l'un sur les communes du

Perche Loupéen, l'autre sur celles du Perche Thironnais. Jusqu'à leur entrée en vigueur définitive en 2020, ces documents d'urbanisme stratégiques vont se construire avec vous. Commençons donc les présentations par le début : un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Une Démarche stratégique

Le PLUi traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire qu'il couvre pour 10 à 15 années. Un maître mot : la cohérence. Il s'agit de concilier les enjeux de construction de logements et d'équipements, de développement des services et des entreprises, de protection du patrimoine et de l'environnement ou encore de mobilité. En ce sens, un PLUi représente un véritable projet de territoire.

Un projet solidaire

Un PLUi doit garantir la cohérence du développement à l'échelle de son territoire et vis-à-vis des politiques publiques locales. Il doit apporter des réponses concrètes aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements...).



Un outil réglementaire

Le PLUi réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il sectorise les espaces en fonction de leur vocation à accueillir logements, équipements, activités, infrastructures. Il définit les espaces de développement et les espaces agricoles et naturels à préserver.

Je m'informe et je participe !

L'élaboration des PLUi offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, invités à s'en approprier les enjeux et à devenir ainsi acteurs de l'avenir de leur territoire. Des rendez-vous réguliers (ciné-débat, réunions publiques...) et des dispositifs d'information dédiés (articles, lettres d'informations...) vous donneront l'opportunité de participer à la réflexion et de tout savoir sur l'avancement de ces démarches.

Le SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif) continue ses visites

Le service piloté par les Vice-présidents, Martial LECOMTE et Jean Michel CERCEAU, achève les contrôles périodiques d'entretien et de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif sur les communes de Belhomert-Guéhouville et d'Happonvillers. Les contrôles sont en cours sur les communes de Montlondon, Marolles les Buis et Champrond en Gâtine.

Une opération de mise en conformité des installations d'assainissement non-collectif va être lancée dans le courant de l'année 2018 sur le secteur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (analyse des offres en cours pour les études filières). Un marché travaux sera lancé en parallèle afin de retenir une ou plusieurs entreprises. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur liste d'attente afin de bénéficier de subventions.

Renseignements : SAULNIER Mathieu (secteur Thironnais, 02 37 81 90 45) ou BANOWICZ Frédéric (secteur Loupéen, 02 37 81 90 41) spanc@terresdeperche.fr

Embellie sur le monde économique de la Cdc

La zone commerciale de la Cerisaie à La Loupe s'enrichit d'un nouveau bâtiment destiné à l'accueil d'une clinique vétérinaire. Le dernier terrain disponible étant réservé pour un cabinet comptable, les élus communautaires envisagent l'extension de cet espace commercial afin de pouvoir répondre aux futures demandes d'implantation. L'Hôtel d'entreprises des Grands Prés est également complet, cinq entreprises utilisent ces locaux.



La Cdc, Bruno JERÔME et Victor PROVÔT Vice-présidents en charge du Développement économique du territoire sont en contact avec plusieurs chefs d'entreprises pour des implantations sur les zones d'activités de Thiron Gardais et de Champrond en Gâtine.

En 2018, Le dispositif Perche Ambition, subvention accordée par la Cdc, a permis de soutenir plusieurs entreprises : Bathylac (entreprise de maçonnerie) pour l'aménagement de ses nouveaux locaux, Bien dans ses dessous (lingerie) pour l'aménagement de son commerce à La Loupe, DD Burge Réunion (restauration) pour l'aménagement d'un food-truck à Champrond en Gâtine et Les jardins du Perche (paysagiste) à St Victor de Buthon pour l'acquisition d'un véhicule professionnel.



Aujourd'hui, les entreprises du territoire proposent des emplois dans différents secteurs. N'hésitez pas à contacter les Cyber Emploi/MSAP Informations, La Loupe : 02 37 81 38 93 et Thiron Gardais : 02 37 49 49 48.

De nouveaux horaires pour la MSAP (Maison des Services au Public) à Thiron Gardais en septembre

A partir du mois de septembre, la MSAP et le Cyberemploi seront ouverts du mardi au jeudi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30.

Les usagers pourront consulter librement les offres d'emploi sur les ordinateurs mis à disposition et pourront être orientés ou aidés par l'animatrice dans leurs différentes démarches administratives.

Renseignements : 02 37 49 49 48, msapperchethironnais@terresdeperche.fr

La Communauté de communes Terres de Perche dévoile son nouveau site internet

La Communauté de communes propose un site internet entièrement nouveau. Différents thèmes en charge de la Cdc



sont abordés : les compétences, l'enfance-jeunesse, les maisons de santé, le développement économique, l'urbanisme, l'eau et l'assainissement et bien d'autres sujets encore.

Nous vous invitons à le découvrir en vous rendant sur l'adresse suivante : www.terresdeperche.fr

Une Lettre d'information est mise en place pour recevoir toutes les actualités de la Cdc, vous pouvez vous inscrire directement sur le site internet.





L'actualité communale et intercommunale

La Loupe - Thiron-Gardais : Deux centres de loisirs tout neufs cet été.

La CdC, sous l'impulsion de ses Vice-présidents, Christophe BARRAL et Laurent MIGER en charge de l'Enfance-Jeunesse, a travaillé pour qu'à La Loupe, comme à Thiron-Gardais, où en 2018, l'accueil de loisirs est étendu aux mercredis et petites vacances, les enfants puissent profiter pour la première fois cet été de structures nouvelles.



A Thiron-Gardais d'abord, grâce à des travaux de réaménagement entrepris par la commune de Thiron-Gardais dans deux classes non utilisées de l'école, le centre de loisirs dispose dorénavant de locaux identifiés, avec deux salles d'activités adaptées,

modernisées, avec un accès séparé, et qui seront également utilisées pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Les enfants pourront aussi profiter des équipements nombreux que propose la commune à proximité immédiate : le stade, la bibliothèque et la piscine municipale, le gymnase intercommunal, le Domaine de l'abbaye...

A La Loupe c'est un centre multi-activités flambant neuf après 10 mois de chantier qui ouvre ses portes à partir du 9 juillet pour accueillir le centre de loisirs. Doté de 120 places, 6 salles d'activités, ce vaste espace ultra-moderne de 820 m² est idéalement situé au sein du complexe sportif et à proximité du collège où les enfants iront se restaurer le midi.



A La Loupe comme à Thiron-Gardais, pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs, merci de contacter l'association les Contrats Bleus en charge de la politique enfance jeunesse sur tout le territoire de la CdC Terres de Perche.

Les Contrats Bleus

Tel : 02 37 29 94 47 ou www.lescontratsbleus.fr

La saison estivale se prépare au Parc Aquatique du Perche à Fontaine Simon

L'Espace de loisirs à Fontaine Simon vous accueillera tout l'été pour un bon moment de détente.

Le camping, le Télési nautique et le parc aquatique (rivière sauvage, hammam, sauna, toboggan) vous permettront de combiner une journée d'activités ludiques et sportives. Vous pourrez également bénéficier du terrain de Beach pour organiser des moments de sport.



Cyril Pinchi,
Maître Nageur Sauveteur rejoint l'équipe du Parc Aquatique

Informations :

www.parc-aquatiqueduperche.fr
ou Facebook Parc aquatique du Perche
02 37 81 88 79

Le Domaine de l'Abbaye à Thiron Gardais s'enrichit

En collaboration avec l'Office de tourisme, la CdC s'engage dans la dynamisation du Domaine de l'Abbaye : Brigitte PISTRE, Michel THOMAS et MICHEL DETAIL travaillent de concert sur ce sujet.

Les Jardins thématiques de l'Abbaye

Les jardins thématiques ont ouvert leurs portes, comme tous les ans, le 1er mai dernier. Ils ont fait l'objet, cet hiver, d'une remise en état : de nouvelles collections de plantes vivaces ont été replantées (plantes aromatiques, collections de sauges et de menthes, jardin des plantes médicinales (ou « jardin des simples »).



Le thème 2018, «Jardin des Plaisirs»

Depuis 10 ans, chaque année, une partie du jardin potager fait l'objet d'une création spécifique : pour 2018 la thématique retenue est le « Jardin des Plaisirs ». Ainsi plusieurs carrés du jardin potager ont été créés selon cette thématique : carré des plantes aphrodisiaques, plaisir du toucher, plaisir olfactif, plaisir auditif.

La roseraie (+ de 60 variétés de roses), la terrasse fruitière, les terres de bruyère viennent compléter cette découverte végétale située dans un domaine de 4 ha au pied d'une Abbaye du 12^{ème} s.

Le Domaine de l'Abbaye c'est aussi : un jeu des parfums, une application numérique, un livret ludique « Enquête à l'Abbaye de Thiron Gardais » et une exposition « 1114 Bernard de Tiron ».

Venez découvrir ou redécouvrir les jardins :

Entrée gratuite pour les habitants de son territoire

Horaires d'ouverture	Basse saison De novembre à avril	Mi-saison Mai, juin, septembre, octobre	Haute saison Juillet et Août
Lundi	Fermé	Fermé	
Du Mardi au vendredi	10h à 12h 15h à 17h	10h à 12h 14h à 18h	10h à 13h 14h à 18h30
Week-end	Fermé	15h à 18h30	

L'Escape : un jeu d'évasion grandeur nature



Dans sa volonté de dynamisation du territoire, la CdC Terres de Perche a créé dans les locaux de la Grange aux Dîmes un Escape game. Le concept de ce jeu grandeur nature : résoudre des énigmes en moins d'une heure pour sortir d'une salle. Une 1^{ère} salle ouvre dès le mois de juillet avec pour thème « Ciné-studio : ça tourne ! ».

Une 2^{ème} salle est actuellement en création, dans laquelle vous pourrez tenter de résoudre « Les secrets des moines de l'Abbaye ».

Informations :

www.ledomainedelabbaye.net
escape@ledomainedelabbaye.net ou 06 78 65 49 72

Les 24 communes de la Communauté de communes

Bethomert-Gubbouville • Champrond-en-Gatine • Chassant
Combrès • Coudreville • La Croix-du-Perche
Fontaine-Simon • Fraze • Freigny • Happonvilliers
La Loupe • Les Carveaux-les-Yves • Manau • Mardolles-les-Buis
Meauce • Montreuil • Montlardon • Nonville-Grandbois
Saint-Denis-d'Aouthou • Saint-Euph
Saint-Maurice-Saint-Germain • Saint-Victor-de-Ruthon
Thiron-Gardais • Vaupillon

Communauté de communes Terres de Perche

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
28 240 LA LOUPE
02 37 81 29 59
cdc@terresdeperche.fr
www.terresdeperche.fr



L'actualité communale et intercommunale

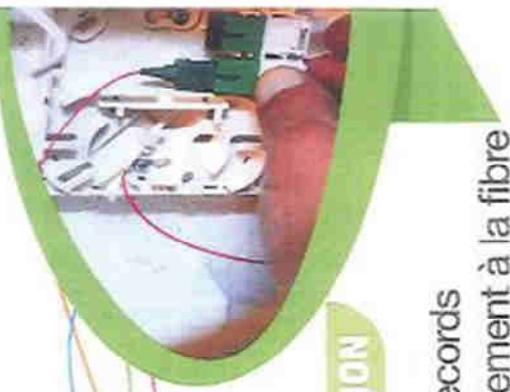
LETTRE D'INFOS

JUIN 2018

EDITORIAL

L'administrateur de l'Eure-et-Loir... La lettre d'infos de juin 2018...

CONNECTION



Des taux records de raccordement à la fibre

L'ouverture récente de nouvelles... Plaqueaux fibre optique à l'abonné...

Après l'ouverture de la plaque de... Champrond-en-Gatine a l'honneur...

CONNECTION

Arrivée d'Orange sur le RIP

Les réseaux d'initiative publique... Tous ceux qui ont été déployés...

Le réseau FTTH est déployé par... Orange a annoncé l'arrivée de son...



live publique d'Eure-et-Loir, ce sont... communes desservies en fibre optique...

SDTAN : vers le 100 % FttH

Le processus d'actualisation du... schéma directeur territorial d'aménagement...



cause, des secteurs où les travaux... plus élevés en raison de la faible densité...



L'actualité communale et intercommunale

Toutes les informations sur le site internet : <http://www.numerique28.fr>



LIAISON

Entretien : Eric Gérard, président de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir

«Un bon débit est aussi important que l'existence d'une route, d'une gare, d'une école»

En tant que maire de La Loupe et président de la Communauté de Communes Terres de Perche pour vos deux rôles que vos administrés pensent du FIBD ? Sur notre territoire, les premières montées en débit ont eu lieu à Combrès et à Saint-Julien en 2015. C'était le début d'un maillage dont le but, vu du ciel, est de faire apparaître un réseau de fibres optiques qui va permettre de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche. La fibre optique est un enjeu majeur pour nos administrés. Elle est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche. La fibre optique est un enjeu majeur pour nos administrés. Elle est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.

La Communauté de Communes Terres de Perche a déployé fin 2017, pour être connectée à la fibre optique (FTTH) en totalité. C'est un choix stratégique, qui a des conséquences financières significatives. Le bon développement des phases préliminaires que le village de Combrès nous a aussi encouragés. Mais surtout, la fibre optique est maintenant indispensable pour les communes rurales. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche. La fibre optique est un enjeu majeur pour nos administrés. Elle est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.

pour les habitants des centres urbains, elle l'est encore plus, peut-être, pour les territoires ruraux et touristiques et pour tous les secteurs d'activité... On retrouve la fibre optique dans tous les secteurs de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche. La fibre optique est un enjeu majeur pour nos administrés. Elle est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.



EN 1 CLIC !

LES TPE - PME bien classées

En 2016 et 2017, ce sont 45 zones d'activités, zones artisanales et zones d'activités de services intercommunales (ZASIS) qui ont été récompensées au réseau FIBD (fibre optique).



1459 Kilomètres

C'est la distance à vol d'oiseau entre les villes de Lodières, de Brétouville et de Verrières, la capitale de l'axe optique. C'est aussi la longueur de la fibre optique posée sur le réseau FIBD de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir.



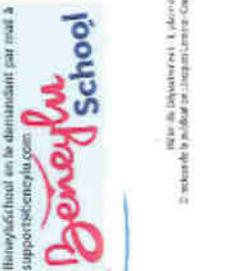
La fibre crée de l'emploi

Le déploiement de la fibre optique par le concepteur de la fibre optique pour le territoire de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir a permis la création de 16 500 emplois directs et indirects. C'est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.

Espace Numérique de Travail

Bien adapté aux élèves, d'usage simple, apprécié par la communauté enseignante et d'un coût modéré, l'Espace Numérique de Travail (ENT) proposé par Bénéfy Numérique (2016 - 2017 par Eure-et-Loir Numérique) a permis de connecter tous les établissements scolaires de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir.

Le déploiement de la fibre optique par le concepteur de la fibre optique pour le territoire de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir a permis la création de 16 500 emplois directs et indirects. C'est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.



LE CHIFFRE :

8% dans les zones d'activités intercommunales (ZASIS) classées au réseau FIBD (fibre optique).

Traquer les adresses manquantes avec le nouvel outil développé par Axione

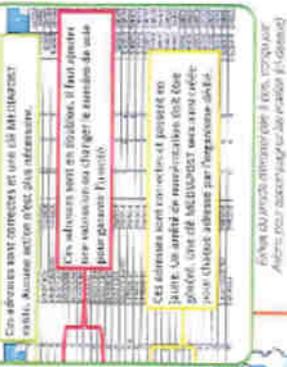
Les maires auront à disposition un mode d'emploi détaillé pour les accompagner dans la correction des adresses à renseigner dans la base nationale.

L'existence d'adresses complètes et identifiées dans les bases de données Médiaspout utilisées par les opérateurs de fibre optique est un problème très connu qui se pose au niveau national.

Le déploiement de la fibre optique par le concepteur de la fibre optique pour le territoire de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir a permis la création de 16 500 emplois directs et indirects. C'est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.

Le déploiement de la fibre optique par le concepteur de la fibre optique pour le territoire de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir a permis la création de 16 500 emplois directs et indirects. C'est un véritable levier de développement économique et social. Elle permet de connecter tous les villages de la Communauté de Communes Terres de Perche.

Part des foyers et entreprises concernés par des voies non numérotées dans les communes du département de l'Eure-et-Loir (2017)



Carte interactive de la Communauté de Communes Terres de Perche-et-Loir (2017)



● *L'actualité communale et intercommunale* ●

LE RAM : RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

Le RAM itinérant est destiné aux assistants maternels et **aux professionnels de gardes d'enfants à domicile**, aux parents, futurs parents et aux enfants.

C'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'informations, de soutien, et de documentation.

Les matinées d'éveil sont des séances gratuites animées par une éducatrice de jeunes enfants, sur inscription auprès du Relais.

Les assistants maternels participent à des temps d'éveil avec les enfants âgés de 3 mois à 3 ans et partagent savoir-faire et valeurs pédagogiques. Ils disposent d'un lieu d'écoute et de soutien professionnel... .

Pour les enfants, le RAM est un lieu d'éveil, de rencontres, de découvertes, de jeux... .

Le RAM met à disposition la liste des assistants maternels agréés, et informe sur les différents modes de garde qui existent sur le territoire, informe sur les droits et les obligations en tant qu'employeur, propose un accompagnement relatif au contrat de travail... .





L'actualité communale et intercommunale

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
S'ADRESSER AU :

RELAIS D'ASSISTANT (E)S MATERNE (LE)S :

ALEXANDRA DELAISSE

Pôle Petite Enfance

3 rue Henri Dunant

28240 La Loupe

Tel : 02 37 49 00 45 / 06 32 23 61 65

Mail : lescontratsbleus.ram@orange.fr

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

(Accueil sur rendez-vous)

LUNDI : De 13h30 à 17h30 (semaines impaires)

De 8h30 à 17h30 (semaines paires)

MARDI : De 13h30 à 18h30 (semaines impaires)

De 13h30 à 19h00 (semaines paires)

JEUDI : De 16h30 à 18h30

VENDREDI : De 13h30 à 18h30



www.mon-enfant.fr

Faire garder mon enfant devient plus simple !



ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

TOUTE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE
ET LA PARENTALITÉ

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE



RAM



Relais D'Assistant (e) s Maternel (le) s

UN LIEU :

d'échanges, de rencontres,
d'informations et de documentations.

UN SERVICE GRATUIT :

Aux Parents, Futurs Parents,

Aux Assistant (e) s Maternel (le) s, Candidats à l'agrément,

Aux Professionnels de Gardes d'Enfants à Domicile et

Aux Jeunes Enfants

SUR UN TERRITOIRE :

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

Belhomert-Guéhouville / Champrond en Gâtine / Chassant / Combres / Coudreceau /

Fontaine-Simon / Frazé / Frétigny / Happonvilliers / La Croix du Perche / La Loupe /

Les Corvées Les Ys / Manou / Marolles les Buis / Meaucé / Montreuil / Montlardon /

Nonvilliers-Grandhoux / Saint Denis d'Authou / Saint Eliph /

Saint Maurice - Saint Germain / Saint Victor de Buthon / Thiron-Gardais / Vaupillon.

Au service des Familles et des Assistant(e)s Maternel(le)s, le RAM est un lieu d'accueil neutre où la confidentialité est respectée :



POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le relais vous aide à envisager l'accueil de vos enfants au domicile d'un (e) assistant (e) maternel (le) avec sérénité.

- Permet d'obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Propose une aide dans votre fonction de **Parents employeurs** (contrat de travail, démarches administratives, aides financières)
- Met à disposition **la liste des assistants maternels agréés**



POUR LES JEUNES ENFANTS

Les enfants participent aux matinées d'éveil accompagnés de leur assistant (e) maternel (le) dans un environnement adapté.

- Un **lieu d'éveil**, de rencontres avec d'autres enfants et adultes
- Des **moments de jeux ou d'activités** partagés avec leur assistant (e) maternel (le)
- Un lieu qui permet une **socialisation** en douceur au sein d'un petit groupe d'enfants.



POUR LES ASSISTANT (E) S MATERNEL (LE) S

La professionnelle de la petite enfance apporte un soutien et un accompagnement dans l'exercice de vos fonctions.

- Un **lieu de convivialité** pour partager des expériences
- Un **lieu d'échanges** entre assistant (e) s maternel (le) s et avec des professionnels de la petite enfance (conférences, réunions, etc.)
- Un **lieu d'information** sur vos droits et sur la législation de votre profession (contrat de travail, statut, formation, etc.)
- Il vous est proposé des **temps collectifs d'animation** avec les enfants accueillis

LES MATINEES D'EVEIL

A La Loupe : un lundi sur deux (semaines impaires) et le jeudi

A Thiron-Gardais : un mardi sur deux (semaines impaires)

A Belhomert-Guéhouville : le vendredi

De 9h30 à 11h00

Sur pré-inscription

par téléphone, mail, ou sur place





• Association de Parents d'Elèves •



L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Victor-de-Buthon, Montireau, Montlandon et Champrond-en-Gâtine se mobilise avec les enseignantes et les parents d'élèves tout au long de l'année afin de financer différents projets comme le transport de voyages scolaires, l'achat de vélos pour la cour de récréation, l'animation de la kermesse ou encore des jeux de société pour les garderies !

Rejoignez-nous !

L'assemblée générale se tiendra le **vendredi 28 septembre à 20h30**
à la salle des fêtes de Saint-Victor-de-Buthon.

Nous constituerons le nouveau bureau, parlerons des différents projets menés l'an dernier et des projets à venir.

La kermesse des 3 écoles a d'ailleurs été un succès ! Nous remercions encore tous les parents bénévoles et les enseignantes : un beau spectacle et des jeux bien animés !



Encore merci à la *Tour d'Aligre* pour le prêt de cette jolie structure !

Rappelons également le succès de l'opération **Paprec** :
nous avons récolté 11,140 tonnes de papiers pour un montant de 501,30 € !
Continuez de stocker ! Nous renouvelerons l'opération très vite !



Notez dès à présent notre prochain rendez-vous :

La 10^{ème} bourse aux vêtements, aux jouets et à la puériculture
A la salle des fêtes de Saint-Victor-de-Buthon
Le dimanche 18 novembre de 9 h à 17h





• **Association de Parents d'Elèves (Suite)** •



Sans oublier notre participation aux tookets :



Si vous êtes sociétaires au Crédit Agricole, à chaque utilisation de votre carte sociétaire, 1 tookets alimente votre cagnotte personnelle.

Vous pouvez ensuite les distribuer à l'association de votre choix !

Alors n'hésitez plus !

Nous sommes inscrits sur le site www.tookets.com

sous le nom « APE de ChamprondSaintVictorMontireauMontlandon »

On compte sur vous !

Merci pour votre investissement et votre mobilisation !

Nous vous attendons nombreux à l'assemblée générale !

pour tous renseignements : ape.28240@gmail.com





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• Un Petit Air de Culture •

Chers Amis, il est probable que cette saison sera l'ultime saison de l'Association en tout cas sous sa forme actuelle. Pas de relève et l'équipe en place, à commencer par la Présidente est usée !!



En tout cas nous espérons votre présence pour l'Assemblée Générale
le **Samedi 13 Octobre à 18h**,
suivie comme il se doit par le verre de l'Amitié.

Champrond d'Automne

Le week-end suivant aura lieu notre exposition Champrond d'Automne entièrement gérée cette année par Jean-Pierre BRIHAYE et Maurice MORIN.

Merci à eux !

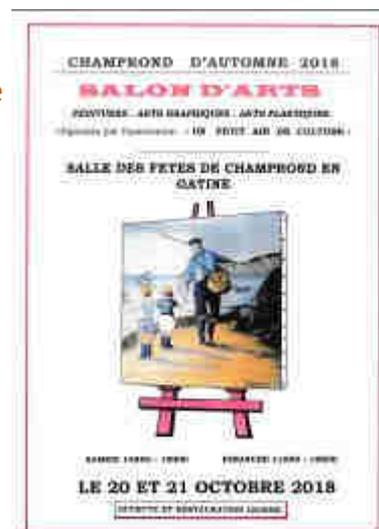
Samedi 20 octobre de 14h à 18h

Dimanche 21 octobre de 11h à 18h

Salle des fêtes de Champrond en Gâtine

Entrée libre

Buvette et restauration légère



Les **23, 24, 25 novembre** : GROS EVENEMENT avec le Retour du Petit Théâtre dans la création d'une nouvelle comédie musicale « *Je vous emmènerai sur mon joli bateau* », une production quasi hollywoodienne par son cast de 15 artistes et surtout des décors, costumes accessoires dessinés par un vrai professionnel .

A ne rater sous aucun prétexte !!

Les cours de yoga reprennent et perdureront même si l'Association ne les prend plus en charge.

Bonne rentrée à tous.

Les cours de YOGA ont repris !

vous pouvez atteindre la zénitude grâce aux cours de yoga

que Malika CONTREL dispense

tous les lundis soirs de 18H45 à 19H45 à la Salle des Fêtes.

Pour en savoir plus, le mieux est de joindre **Malika au 06 03 85 83 15.**





Les cours ont repris
le 14 septembre !

• Danse et rêves •



A travers une dimension ludique, les activités du cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie...) développent l'agilité, l'équilibre, la motricité, l'adresse ou encore l'expression, sous toutes ses formes, permettant une meilleure maîtrise de son corps et de sa concentration.

Contrairement à beaucoup de sports où règne l'esprit de compétition, les arts du cirque amènent à entrer en compétition d'abord avec soi-même et développer sa confiance en soi et sa relation aux autres afin d'unir les talents de chacun pour offrir aux parents, familles et amis, un spectacle unique en fin de saison.

Renseignements :

Bes Olivier (06 58 21 55 20)

Da Cruz Alves Virginie (06 15 38 37 92)

Les inscriptions se font sur place.

A la salle des fêtes
de Champrond-en-Gâtine



Horaires des cours de cirque:

- | | | |
|-------------------------|---|-------------------|
| • enfants de 3 - 4 ans | ⇒ | de 17h00 à 17h45. |
| • enfants de 5 - 6 ans | ⇒ | de 17h45 à 18h30 |
| • enfants de 6 - 10 ans | ⇒ | de 18h30 à 19h45 |
| • pour les ados et plus | ⇒ | de 19h45 à 21h00 |

LE VENDREDI

☞ Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine



• **le corps et l'esprit** •

Association le corps et l'esprit

COURS :

LUNDI
 Relaxation - Méditation - Sophrologie
 Lundi matin à la salle du château de La Loupe
 10h00 - 11h00 : Confirmés
 11h00 - 12h00 : Débutants
 Qi Gong
 Lundi soir à l'école de Saint-Victor-de-Buthon
 19h00 - 20h00

MERCREDI
 Sophrologie collective : Mercredi soir à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine
 19h45 - 19h45

JEUDI
 Activités de bien-être : Jeudi soir à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine
 19h00 - 20h00
 Relaxation - Méditation
 Sophrologie : Jeudi soir à la salle du château de La Loupe
 20h30 - 21h30

Pour plus renseignements
Marc LE CORRE 06 73 56 86 75
 E-mail : marc.lecorre@esef.fr - www.association-lecorps-et-l'esprit.com

● **Du côté des associations** ●



• **les petites mains** •

Les ateliers ont repris le 3 septembre !

Les ateliers ont repris le lundi 4 septembre
 salle associative au 1er étage de la mairie

Différents ateliers vous sont proposés:

- patchwork, bouts, broderie et aussi tricot ⇨ tous les lundis de 14h à 17h
- dentelle aux fuseaux (intervenant extérieur) ⇨ un lundi / mois
- Couture (intervenant extérieur) ⇨ un samedi / mois de 9h à 12h

A partir du 04 Octobre, ouverture de l'atelier pour les enfants du primaire
 (6 enfants au minimum et 12 enfants au maximum)

Atelier enfants ⇨ le jeudi de 16h30 à 17h45

Si le cœur vous en dit, venez passer un moment agréable et laisser libre cours à vos idées créatives !



Renseignements : Marie France Moinet
 Tél : 06 95 87 50 92



La feuille info





Du côté des associations

• Comité des fêtes •



Avec DJ Ludo

Soirée DISCO & Années 80 .

Réservez votre soirée
du samedi 03 novembre 2018 (à 19h30)

Repas + Soirée dansante.

Sur réservation pour le repas au 06 95 87 50 92

Soirée dansante à 22h

Venez passer une soirée agréable 😊



Voici un retour en images sur nos manifestations estivales !



Contact : Marie France Moinet 06 95 87 50 92

facebook: www.facebook.com/CdF28240





Du côté des associations

• la Voie de l'Énergie et du Mouvement -VEM-



Notre école d'Aïkido VEM « la Voie de l'Énergie et du Mouvement » dont le Dojo principal se trouve à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine depuis huit ans, a terminé la dernière saison d'août 2017 à septembre 2018 avec 98 pratiquants : 58 adultes et 40 enfants et jeunes.

Aïkido VEM vient de fêter le samedi 21 avril 2018 son dixième anniversaire de création dans le Perche (2008 à 2018) au château des Vaux. En présence d'Eric Legros maire, plus de deux cent personnes ont assisté au Gala présenté par nos enfants accompagnés de nos ceintures noires, puis au repas familial. Nous avons mis en avant les belles voix lyriques de deux mamans de VEM (Alicja Martinenghi, Corinne Boulay) et celles du chœur de l'UNP de la région Centre Pays de Loire.

Cette chorégraphie fut coordonnée par Gérard Eiselé, directeur de l'École de Musique de La Loupe.

Aïkido VEM a poursuivi durant l'été ses séances une fois par semaine ; 4 mardis en juillet (39 personnes), accueil de jeunes Contrats Bleus de la CdC fin juillet (26), 3 mardis en août (22), fête communale 15 août (18) soit un total de 105 pratiquants.

Séances : venez pratiquer notre belle discipline alliant corps et esprit

à Champrond (1), château des Vaux (2), La Loupe (3) :

- mardi 18h/19h enfants 5/10 ans (1)
- mardi 19h30/21h30 jeunes, adultes (1)
- mercredi 20h/21h30 jeunes, adultes (2)
- jeudi 19h/20h30 self-défense, Aïkido (3)
- dimanche 9h30/11h30 enfants, jeunes, adultes (2)

Tarifs annuels :

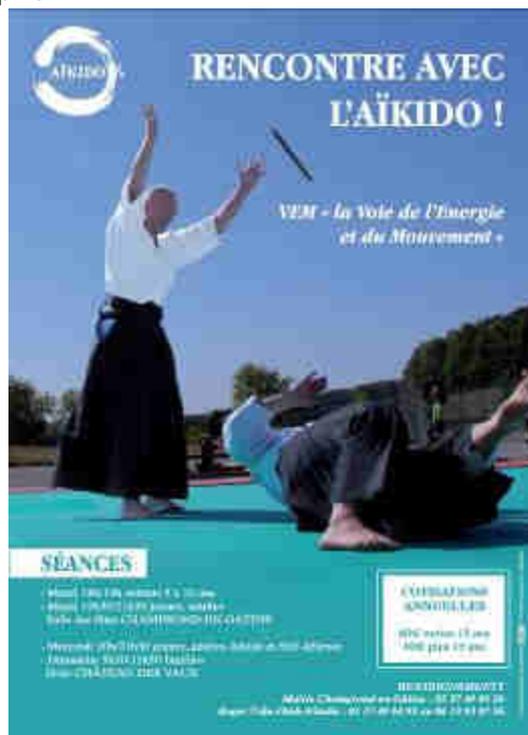
- moins 15 ans (60€), plus 15 ans (80€) de mois à mois

Librairie :

- « Ma rencontre avec l'Aïkido, une nouvelle étape vers la liberté » histoire de l'Aïkido en Europe et France depuis 1950, 600 pages (38,80€)
- « Pochette 4° rencontre internationale château des Vaux avril 2017 » brochure 180 photos, clé usb 3 heures sur cérémonie et ateliers (20€).

Renseignements :

- Mairie de Champrond (02 37 49 80 20)
- Président VEM (06 13 93 87 56)
- « Facebook VEM Aïkido » 
- « Youtube Aïkido à Champrond en Gâtine, au château des Vaux, à La Loupe »





Mariages :

BÂCLE Nicolas-Gabriel et GABILLAT Caroline le 09/06/2018
 FARANDEAU Vincent et NOLLET Séverine le 28/07/2018



Naissance :

BIGEAULT Loréline née le 09/08/2018 domiciliée 3 rue de la Lutonnerie
 GANDON Alphonse né le 01/09/2018 domicilié 50 Grande Rue
 CHABOCHE Pierre né le 08/09/2018 domicilié 1 Les Vitriers
 GUILLOT Louciane née le 13/09/2018 domiciliée 79 Grande Rue

Décès :

TRECHOT Gérald décédé le 24/05/2018 domicilié 31 Grande Rue
 BOUCHER Florian décédé le 27/05/2018 domicilié Le Bois Gilet
 ROUILLON André décédé le 06/08/2018 domicilié 37 Grande Rue
 PICHARD Jean-Claude décédé le 02/09/2018 domicilié 7 Grande Rue



● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

© CMP Bâtiment ©

© Taxi Dominique ©

TAXI DOMINIQUE

06 72 02 33 85

TOUTES DISTANCES – 24H/24 – 7J/7

Déplacements privés, professionnels, hôpitaux, transports d'enfants

Taxi conventionné toutes assurances

vous accompagne dans toutes vos démarches administratives

20 ans d'expérience à votre service

4 rue de la Fontaine 28240 CHAMPROND EN GATINE

taxi.dominique1@orange.fr

Commune de stationnement La Loupe





Du côté des artisans, artistes et commerçants

© le Sébastopol ©



LE SEBASTOPOL

Bar-Restaurant-Traiteur

Depuis maintenant 4 ans, Claire & Lory sont à votre disposition pour tous vos événements traiteur au restaurant et en extérieur.

(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dinatoire)

Possibilité de plats à emporter sur commande.

Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

Nos prochaines Soirées à thème : A 15€

Pensez à réserver

* Jeudi 4 & Vendredi 5 Octobre: Soirée Texane

Chili Con Carne & Brownies au chocolat

* Jeudi 1 & Vendredi 2 Novembre : Soirée Alsacienne

Choucroute & Tarte Alsacienne

* Soirée Beaujolais : le 15 Novembre

* Jeudi 6 & Vendredi 7 Décembre : Soirée Orientale

Couscous Maison & Nem de Banane

* Jeudi 10 & Vendredi 11 Janvier : Soirée Montagnarde

Tartiflette Maison & Moelleux au chocolat

* Jeudi 7 & Vendredi 8 Février : Soirée Nouvel An Chinois

*Nems et Beignet de Crevettes Maison-Riz Cantonais
& Tiramisu Litchi-Framboise & Coco*

En congés
du 17 au 30 septembre



Info Pratique :

Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sébastopol.

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

02.37.49.80.02.





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

© DD Burge'Réunion ©



DD Burge'Réunion

Food Truck ouvert depuis fin juin

À Champrond-en-Gâtine tous les mercredi soir
sur le parking du garage Eurorepar Leduc
de 18h45 à 21h00

propose des spécialités réunionnaises,
des Burgers et pleins d'autres choses

Sur place ou à emporter

Privatisez DD Burge'Reunion

pour les anniversaires, mariages et autres événements !

DD Burge'Réunion

Commandez au 06.69.98.19.10

Plus de renseignements sur www.DDBurgeReunion.fr



Spécialités Réunionnaises

SALÉES : Mayonnaises, Ketchup, Moutarde, Poivre, Barbecue, Kebab, Tadjik, Déjeunon, Burger, Agrienne, Acaïkous, Samoua, Sauce mayon.

Nos menus sont composés d'un bœuf avec cabolai 320g

NOS PLATS CUISINES

BOBAIL SAUCISSE
Saucisse de porc caramélisé aux épices, riz blanc avec haricots rouges ou pois cassés

CARI POULET
Ouvette aux épicés de La Réunion, riz blanc avec haricots rouges ou pois cassés

BOBAIL CREVETTES
Crevettes cuites avec sauce épicée de La Réunion, riz blanc avec haricots rouges ou pois cassés

SAMBOSA'S
• Poisson
• Bœuf piquant garni

BOUCHONS
• Poire
• Poulet
• Fromage

NOS SANDWICHES CHAUDS

LE BOUCHON BRATINE 5.50€ / 6.50€
Bœuf avec ou sans pain blanc, bouchon, fromage râlé, sauce au choco

AMERICAIN AUX BOUCHONS BRATINES 6.50€ / 7.50€
Bœuf avec ou sans pain blanc, bouchon, fromage râlé, sauce au choco, • frites

NOS MENUS PRESTIGES

L'ORNIET DE BOEUF 13.00€ / 14.00€
Orniot de bœuf, sauce, légumes, frites

LE MARGOT DE CARI 13.00€ / 14.00€
Margot de carot, sauce, légumes, frites

NOS BURGERS MAISON & NOS FRITES MAISON

LE CHICKEN 7.50€ / 8.50€
Pain maison, poulet, éponge, tomate, cheddar, poulet, sauce au choco

LE MEDITERRANEE 9.00€ / 10.00€
Pain maison, sauce, tomates, oignons, poivrons, légumes, frites, sauce au choco, 100g de viande hachée

LE MOUTARDA 9.00€ / 10.00€
Pain maison, sauce, oignons, tomates, frites, tomate, fromage bleu, sauce au choco, 100g de viande hachée

NOUVEAU

TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI
SUR PLACE OU A EMPORTER | 06.69.98.19.10
WWW.DDBURGEREUNION.FR

NOS SANDWICHES

POULET CRISPÉES 4.50€ / 5.50€
4.00€ / 5.00€

AMERICAIN 6.50€ / 7.50€

NOS CREPES SALEES

L'EUROPEENNE 6.50€ / 7.50€
Sauce, tomates, oignons, fromage, poulet, jambon, bacon

LA LATINO 6.50€ / 7.50€
Sauce, tomates, oignons, viande hachée, poivrons, fromage

L'ASIATIQUE 6.50€ / 7.50€
Sauce, tomates, oignons, poulet, fromage, viande hachée

NOS DESSERTS

TARTELETTE 1.50€

TIRAMISU 3.00€

TARTE PAIN 2.50€





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

© Aux Gâtinettes de Champrond ©



🗨️ **Votre boulangerie est relais-colis.**

Pensez à vous faire livrer vos colis à côté de chez vous ! 👍

Aux Gâtinettes de Champrond vous propose :

- ✓ tous ses produits entièrement faits maison au beurre des Charentes,
 - sa gamme de pain, ses baguettes,
 - ses viennoiseries, mini-viennoiseries,
 - ses pâtisseries,
- ✓ toute sa gamme d'épicerie,
 - des spécialités du Perche,
 - des spécialités régionales.



👉 Pour vos commandes : Tél : 02 37 37 08 39

mail : auxgatinettesdechamprond@gmail.com

Nos horaires d'ouverture :

de 7H00 à 19H30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, le dimanche

Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

Place de l'Eglise

28240 Champrond en Gâtine





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ la Table du Perche ◎

LA TABLE DU PERCHE

Pour cette nouvelle saison 2018, Carole et Bruno vous reçoivent toujours **du lundi au samedi midi** dans leur **formule à 13.40€**.
Ils restent toujours à votre disposition au 02-37-49-89-62 pour vous préparer le **plat du jour à emporter**.

Petite nouveauté pour le soir : Carole et Bruno vous proposent une formule légèrement différente mais tout aussi attractive et conviviale.
Venez essayer !

Evidemment, **la carte des pizzas** reste valable le **jeudi et vendredi soir** sur place ou à emporter.

La Table du Perche vous informe que dorénavant le restaurant sera fermé le dimanche sauf jour férié ou occasion spéciale.

Par contre, nous restons à votre disposition pour **vos réceptions et diners de groupe** (baptême, communion, mariage, anniversaire, soirée à thèmes....)

LA TABLE DU PERCHE

5 grande rue

28240 CHAMPROND EN GATINE

Tel : 02 37 49 89 62

La TABLE DU PERCHE	
Jeudi et Vendredi soir uniquement Sur place ou à emporter de 18h30 à 21h	
Pizza Basic (Sauce tomate, mozzarella, origan)	6.50€
Pizza Régina (Sauce tomate, dés de jambon, lardons, mozzarella, origan)	8.50€
Pizza Reine (Sauce tomate, dés de jambon, champignons, mozzarella, origan)	8.50€
Pizza orientale (Sauce tomate, poivrons, merguez, mozzarella, origan)	8.50€
Pizza au chorizo (Sauce tomate, chorizo, mozzarella, origan)	9.30€
Pizza aux 4 fromages (Sauce tomate, chèvre frais, bleu, camembert, mozzarella, origan)	9.30€
Pizza bolognaise (Sauce tomate, bœuf égrené, tomates mozzarella, origan)	10.00€
Pizza campagnarde (Sauce tomate, pomme de terre rissolé, lardons, jambon, œuf, mozzarella, origan)	10.50€
Pizza ibérienne (Sauce tomate, poivrons, merguez, chorizo, mozzarella, origan)	10.50€
Pizza méditerranéenne (Sauce tomate, tomates, thon, anchois, mozzarella, origan)	10.50€
Pizza kebab (Sauce tomate, lamelles de kebab, oignons frits, frites, mozzarella, origan)	11.50€
Pizza norvégienne (Sauce tomate, mozzarella, saumon fumé, crème fraîche)	13.50€
Pizza raclette (Sauce tomate, pomme de terre, lardon, jambon, fromage raclette, mozzarella, jambon pays)	
La table du perche 5 grande rue 28240 CHAMPROND EN GATINE Tel : 02-37-49-89-62	





Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

<p>Les membres du conseil municipal</p>	<p>Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Jean Taquet 3^{ème} Adjoint : Denis Granger</p>	<p>Les conseillers : Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye, Valérie Chrétienne (démission : déc 15), Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard (démission : juin 17), Mireille Marie, Marie-France Moinet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie</p>
--	---	--

<p>Les commissions communales</p> <p>✓ Urbanisme : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet.</p> <p>✓ Voirie et Réseaux : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.</p> <p>✓ Bâtiments / Cimetière : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.</p> <p>✓ Eau et Assainissement : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Christian Bornet.</p> <p>✓ Communication : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Mireille Marie.</p> <p>✓ Champrond en Gâtine « Porte du Perche » : Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie. <u>Membre hors conseil :</u> Claude Imhof</p> <p>✓ Appel d'offres : Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros. Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.</p> <p>✓ Fêtes-Fleurissement : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.</p> <p>✓ Finances : ensemble du conseil municipal</p> <p>✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.</p> <p>✓ Correspondant Défense : Philippe Guillemet.</p> <p>✓ Commerces : Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.</p> <p>✓ Impôts directs : <u>Titulaires :</u> Jean-Luc Guibert, Catherine Lunel, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Jean Taquet, Olivier Houdy. <u>Suppléants :</u> Bernard Bigeault, Gérard Durand, Nicolas Javoy, Dominique Renard, Brigitte Wardavoire, Claude Lorin.</p>

<p>Les commissions intercommunales</p> <p>✓ Voirie - Eau - Environnement - Assainissement : Membres : Christian Bornet, Denis Granger, Jean Taquet, Céline Védie. Référent voirie spécifique : Denis Granger.</p> <p>✓ Développement et animation du territoire : Éric Legros, Philippe Guillemet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.</p> <p>✓ Commission sports et services à la personne : Jean-Pierre Brihaye, Gaëlle Guyon, Mireille Marie, Marie-France Moinet.</p> <p>✓ Commission aménagement et urbanisme : Philippe Guillemet, Marie-France Moinet, Philippe Septier</p> <p>✓ Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) : <u>Président :</u> Jacky Jaulneau, Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5^{ème} vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.</p> <p>✓ Regroupement pédagogique (SIRP) : Champrond en Gâtine, Montlondon, Montireau, Saint Victor de Buthon Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Éric Legros, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.</p> <p>✓ Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) : Délégué titulaire : Philippe Septier. / Délégué suppléant : Denis Granger.</p> <p>✓ Parc Naturel Régional du Perche : Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.</p> <p>✓ Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) : Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.</p> <p>✓ Conseiller Défense : Philippe Guillemet.</p> <p>✓ Centre National d'Action Sociale (CNAS) : Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.</p> <p>✓ Comité Bassin d'Emploi : Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.</p> <p>✓ ADMR : Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.</p> <p>✓ Croix Rouge : Délégué titulaire : Claire Tafoiry.</p>
--

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Perche

Le bureau est composé de treize membres : le président, six vice-présidents et six conseillers délégués répartis par commission.

Le Président : **Éric Gérard**

- 1^{er} vice-président, en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme :** Luc Lamirault, délégué : Eric Legros
- 2^{ème} vice-président, en charge des Finances, Relation humaine, Mutualisation et Administration :** Marylène Chevalier, délégué : René Rousselle
- 3^{ème} vice-président, en charge de la Voirie, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Assainissement :** Martial Lecomte, délégué : Jean-Michel Cerceau
- 4^{ème} vice-président, en charge du Développement du territoire (économie, emploi, numérique) :** Bruno Jérôme, délégué : Victor Provôt
- 5^{ème} vice-président, en charge de l'Animation (Culture, tourisme, MSAP) :** Brigitte Pistre, délégué : Michel Thomas
- 6^{ème} vice-président, en charge des Équipements sportifs, enfance, jeunesse, social, santé :** Christophe Barral, délégué : Laurent Miger

Délégués communautaires : Éric Legros, **Suppléant :** Philippe Guillemet





Les résumés des conseils municipaux

RÉUNION DU 12 AVRIL 2018

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 12 avril 2018 en session ordinaire, sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absent excusés :

Philippe Septier pouvoir à Jean-Pierre Brihaye

 Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 1er mars 2018, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- ✓ du recours contre l'extension des Sablières du Thieulin, qui reste à finaliser dans le cadre des articles du code de l'environnement. Le projet de recours sera communiqué avant l'envoi au Tribunal Administratif.
- ✓ du projet de construction de deux classes : la SAEDEL propose la construction de deux classes au même niveau dans le prolongement du préau avec la création d'un passage couvert entre la classe des CE2-CM1 et les nouvelles classes. Le parking se trouverait réduit mais un décalage d'horaire d'arrivée des cars pourrait être envisagé. La classe des CE1-CE2 pourrait être aménagée en salle de garderie.
L'étude de l'aménagement avec une simulation financière nous sera donnée en octobre/novembre, le permis de construire sera ensuite déposé pour que les travaux puissent débuter en 2019 et que l'opération soit finalisée à la rentrée scolaire 2020/2021.
- ✓ du bon fonctionnement du matériel de sonorisation, acquis récemment et qui a déjà servi à l'occasion du carnaval des enfants.
- ✓ de l'ordre de service signé à l'entreprise Met pour l'installation d'une clôture autour de la station de pompage.
- ✓ de la préservation des bornes de la liberté.
- ✓ de la vérification de l'étanchéité du château d'eau préalablement à sa décoration,
- ✓ de Maryvonne Brihaye, qui remercie le conseil municipal pour la participation financière octroyée pour contribuer à l'achat d'un fauteuil roulant.
- ✓ du transfert des compétences eau/assainissement à la CDC, qui pourrait être reporté en 2026.
- ✓ du diagnostic des assainissements individuels qui seront réalisés prochainement dans le cadre du SPANC

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2017, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	354 833.13	71 899.63
Recettes	390 337.04	165 053.28
Résultat 2017	35 503.91	93 153.65
Résultat 2016	11 787.03	-83 585.01
Résultat cumulé	47 290.94 Reporté en recettes de fonctionnement	9 568.64 Reporté en recette d'investissement

Sous la présidence de Jean Taquet, le compte administratif 2017 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.





BUDGET PRIMITIF 2018

Mr le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 444 295.94 € en section de fonctionnement et à 114 467.58 € en section d'investissement.

En section d'investissement, il est prévu :

- Travaux de voirie dans le cadre de la CDC : trottoir au droit des 12/14 Grande Rue et chemin du Lavoir : 3 300 € (correspondant aux 35 % restant à charge),
- Réfection de la toiture du chœur de l'église et remplacement de gouttières : 22 300 €,
- Remplacement de deux portes extérieures de la salle des fêtes : 9 960 €,
- Continuité des travaux dans l'extension de la salle des fêtes : 14 500 €, le carrelage de l'extension sera effectué prochainement par l'entreprise ROUSSEAU, les travaux réalisés par le comité de bassin d'emploi n'étant pas satisfaisants,
- Plan d'accessibilité des bâtiments communaux : 2 000 € (obligation pour les communes de posséder ce plan pour la conformité des locaux publics. En ce qui concerne la boulangerie, l'accessibilité a été prévue dans le cadre du permis de construire, il en est de même pour la salle des fêtes, il reste à voir la mairie et l'église,
- Achat de matériel de sonorisation et de panneaux lumineux zone 30 : 3 241 €,
- Remplacement des fenêtres de la boulangerie : 9 000 €,
- Divers : 20 814.58 €,
- Logiciel Segilog : 2 502 €,
- Eclairage public (boulangerie et remplacement de deux lanternes rue des Rosiers, rue du Plessis, Grande Rue et Allée de la Forêt : 18 000 € (une subvention a été sollicitée auprès de Territoires d'Energie),
- Cautions logements : 650 €,
- Capital des emprunts : 8 200 €.

Il est envisagé de remplacer le véhicule communal l'an prochain par un véhicule électrique. A noter une nouvelle contribution pour le syndicat mixte d'aménagement du Loir d'un montant de 1250 €.

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des subventions du Conseil Départemental au titre du FDI, de la taxe d'aménagement, du FCTVA, de la participation de Territoires d'Energies, du report du résultat 2017, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements et des amortissements des études, qui n'ont pas été suivies de travaux. Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

Mr le Maire précise que la commune est peu impactée par la baisse des dotations de l'Etat, la population étant en constante augmentation depuis quelques années et la dotation de solidarité rurale supérieure aux années précédentes.

En ce qui concerne le SIRP, l'excédent d'investissement de la régie de transport serait à transférer en section d'investissement mais cette écriture comptable n'a été pas été validée par M. Desfriches alors que Mme Bourbao (Responsable de la Trésorerie de La Loupe avant M. Desfriches) en avait accepté le principe.

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018. Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 8.2 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.95 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.44 %





ADMISSION EN NON VALEUR

Mr le Maire présente au conseil municipal les différentes créances dont le recouvrement est entièrement compromis. Ces dossiers d'admission en non valeur concernent des créances anciennes sur des personnes insolvables malgré les poursuites engagées par les services de la trésorerie.

- Budget général : 349.57 €
- Budget assainissement : 1 190.60 €
- Budget eau : 1284.84 €

Accord du conseil pour admettre ces créances en non valeur.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Mr le Maire fait part au conseil que 5 cabinets d'étude ont présenté une offre pour la réalisation d'un plan local d'urbanisme intercommunal et que le cabinet CITADIA a été retenu par la CDC.

Une réunion intercommunale de la commission d'urbanisme aura lieu prochainement afin de définir les zones à urbaniser pour l'avenir du territoire (zones de loisirs, zones d'activités, extension des lotissements...).

Mr le Maire informe le conseil que la délégation de service public pour la gestion des transports pourrait être remise en question à la rentrée prochaine pour une remise en régie. Une réflexion est actuellement engagée en ce qui concerne les différentes contraintes (les grands bus pourraient être remplacés par des mini-bus) et il s'avère que l'ancien bus de notre régie actuellement affecté à Belhomert nous reviendrait de droit en cas de retour en régie. Un grand bus est toutefois nécessaire pour les trajets à la piscine.

COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000

Mr le Maire informe le conseil que l'arrêté préfectoral de composition du comité de pilotage du site Natura 2000 « Forêts et Etangs du Perche » a été modifié compte-tenu des fusions de collectivités territoriales. Ce site est actuellement placé sous la maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional du Perche.

Il est donc demandé aux collectivités de désigner deux représentants : Jean Pierre Brihaye est désigné délégué titulaire et Jean Taquet délégué suppléant.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Une soirée café de l'éco-construction a été organisée le 28 mars dernier au Sébastopol par le P.E.T.R. dans le cadre de la démarche J'éco-Rénov. Les objectifs étaient de donner aux participants des clés pour construire ou rénover durablement.
- ✓ Il est demandé à ce que les démarches d'entretien des terrains en friche soient poursuivies, un devis sera demandé au Comité de Bassin d'Emploi ou à l'ESAT de La Loupe.
- ✓ Point SIRTOM :
 - Extension du périmètre du territoire avec l'arrivée des communes de l'ancienne CDC Orée du Perche avec un réinvestissement dans des bacs dans ce secteur.
 - Le tonnage collecté a augmenté ainsi que le coût du tri soit une hausse de 3 % du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères malgré une maîtrise des coûts.
 - Etude en cours sur la tarification incitative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.





Les services communaux et intercommunaux

≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.



≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



Pensez à la mensualisation : inscription avant le 15 décembre

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

■ LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ■

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.



SIRTOM

De Courville-sur-Eure,
La Loupe et Senonches

rne du 19 mars 1962 - 28190 Courville-sur-Eure - Tél. 02 37 23 32 63



Contact par courriel



Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>



Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (*)**.

Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie.
- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaignre, Le Bois des Patissières, l'Orgerie.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin

Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain.



Point de recyclage (Accessible à la mairie de Champrond)

Téléphones portables et cartouches jet d'encre

FNATH RECYCLAGE

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie

🗑️ Horaires déchèterie de St Eliph (Fermée les jours fériés)

✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche : 09h00 à 12h00

✓ HORAIRES D'HIVER du 01 novembre au 28 février

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Mercredi : fermée
Jeudi : fermée
Vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Dimanche : fermée

Conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er novembre 2014, une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un justificatif de domicile. Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :

- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi





Numéros infos et permanences utiles

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé de la Communauté de Communes est située au 2, avenue du Perche à La Loupe.

DENTISTES **à La Loupe**

Dr. SACCENTI		
Dr ANDREI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr HEMERY		
Dr HAMAL	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96

DOCTEURS GÉNÉRALISTES **à la Loupe**

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. FOURATI	2, avenue du Perche	02 37 54 58 55
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46
Dr RICOIS	2, avenue du Perche	01 84 62 62 62

INFIRMIER(ES)

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme BROUARD	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04
Mme BARENTIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme POUPEAU	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58

AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Ceriseraie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

HOPITAL

MAISON DE RETRAITE Rue du Docteur Morchoisne 02 37 29 33 11

SPECIALISTES **à La Loupe**

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN Psychologue pour adultes et enfants	2, avenue du Perche	02 37 52 94 38
M. LAUNAY Ostéopathe	2, avenue du Perche	06 67 92 22 53
Mme CALBET Diététicienne	2, avenue du Perche	06 85 38 44 73
M. LIVIU M. COUSIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92
M. TOULEMONDE, Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
Mme BOHIN Kinésithérapeute	7, Chemin de la Hutte SENONCHES	02 37 49 84 88
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	15 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 29 19 21

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L. "C+Bio" 2, avenue du Perche 02 37 81 30 00

OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigeard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

PHARMACIES

Pharmacie Centrale 4 rue du 17 juin 1944 02 37 81 19 89





COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

Place de l'Hôtel de Ville
28240 La Loupe

PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche

02 37 29 09 29

1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Email : urbanisme.habitat.perche@gmail.com

LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

18 rue de La Gare 28240 La Loupe Tél : 02 37 81 14 87

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70
Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57
Syndicat scolaire (Secrétariat) 02 37 81 15 04



**LA MAISON DES P'TITS LOUPS
Crèche halte garderie**

3 rue Henri Dunant à La Loupe
02 37 29 45 68

L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47
e-mail : lescontratsbleus@wanadoo.fr
Site Internet : www.les-contrats-bleus.com

Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 13h15 à 15h45	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 - 16h30	
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00
LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC		18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 14 87
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 16h		02 37 81 38 93
Mission locale MILOS	mardi sur RDV		02 37 52 57 71
CARSAT service social	jeudi sur RDV		36 46
CARSAT service retraite	1er vendredi du mois sur RDV		39 60
CAF service social	jeudi sur RDV		02 37 27 45 45
PETR J'éco-RENOV'	2ème lundi matin sur RDV		
CBE (Comité Bassin Emploi)	3ème mardi matin		



la feuille de chou

- *Les petites annonces* •

La prochaine édition sera la feuille de Houx :
diffusion début décembre

Cette édition sera consacrée aux évènements de fin d'année.

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail à
fdc.champrond@gmail.com

